



Sujet de votation du 7 mai 2021

Accord de partenariat économique entre les Etats de l'AELE et l'Indonésie

Situation de départ

L'accord de libre-échange de large portée (CEPA) entre les Etats de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et l'Indonésie a été signé le 16 décembre 2018 dans la capitale indonésienne Jakarta. L'AELE a été le premier partenaire européen à conclure un tel accord avec l'Indonésie. Cet accord améliorera notamment l'accès aux marchés et à la sécurité juridique pour le commerce des marchandises et des services. En raison du pouvoir d'achat croissant de la classe moyenne indonésienne, qui compte plus de 260 millions d'habitants, représente un marché très intéressant pour l'industrie d'exportation suisse. En 2018, l'Indonésie se situait au 47^{ème} rang des partenaires commerciaux de la Suisse. Ce pays d'Asie du Sud-Est enregistrait jusqu'en 2019 une croissance économique de plus de 5% par an et pourrait, selon certaines provisions, devenir la 4^{ème} puissance économique mondiale d'ici à 2050. Pour 98% des produits suisses actuellement exportés vers l'Indonésie pourront l'être en franchise de douane à l'issue des périodes de démantèlement tarifaire. De plus, l'accord comprend également des dispositions sur les investissements, la protection de la propriété intellectuelle, la réduction des obstacles non tarifaires au commerce, la facilitation des échanges ainsi que la coopération économique.

Expansion de l'huile de palme

Les concessions tarifaires pour l'huile de palme prévues dans cet accord ont particulièrement attiré l'attention du grand public. D'une part, parce qu'elles mettent en danger la production nationale d'oléagineux et, d'autre part, parce que les monocultures détruisent irrémédiablement l'une des forêts tropicales humides les plus riches en espèce au monde. La production est étroitement liée au défrichage ou au brûlage à grande échelle de forêts vierges afin de produire de l'huile ainsi qu'à l'émission massive de gaz à effet de serre.

L'huile de palme est utilisée dans d'innombrables denrées alimentaires telles que la margarine, les sucreries ou les repas prêts à consommer et convient également à la production d'agrocarburants. Cependant, lorsqu'il est modifié chimiquement, il est également utilisé dans les détergents, les savons ou les cosmétiques. Le palmier à huile est une plante à très haut rendement. Elle est pérenne et la récolte est possible toute l'année. L'Indonésie est aujourd'hui le plus grand producteur mondial d'huile de palme. Avec la Malaisie, l'Indonésie produit plus de 80% de la production mondiale. Près de 10% de la superficie de l'Indonésie est constituée de plantations de palmiers à huile.

Contexte du référendum

Le Conseil fédéral a adopté le message relatif à l'accord de libre-échange de large portée entre les Etats de l'AELE et l'Indonésie.

Le Parlement a largement approuvé cet accord le 20 décembre 2019. Afin de prendre en compte les préoccupations concernant les conditions de production d'huile de palme, les parties contractantes ont élaboré l'article spécifique 8.10 concernant la gestion durable du secteur des huiles végétales. Dans cet article, les parties au contrat reconnaissent les impacts sociaux, économiques et écologiques de la production d'huiles végétales.

Le référendum a abouti avec succès le 1^{er} juillet 2020. Il est soutenu par les Verts, les représentants des agriculteurs, les associations environnementales comme Uniterre, Agrisodu, SolidaritéS, Biofurm, Solidarité sans frontières, Tier im Fokus, l'association des petits paysans, Bäuerliches Zentrum Suisse, grève du climat Vaud, FIAN Suisse et Slow food CH.

Recommandation

Le Conseil fédéral, le Conseil national (131:46) et le Conseil des Etats (34:6) recommandent d'adopter cet accord et rejettent le référendum.

Arguments

Pour economiesuisse , Fiche d'information: huile de palme	Contre Stop huile de palme , Uniterre ,
Huile de palme certifiée La Suisse n'importe que de petites quantités d'huile de palme (sans importance sur le marché mondial). Une grande partie de ces importations est certifiée. En Asie (principal marché de vente d'huile de palme), la demande de certification pour l'huile de palme est moindre.	Huile de palme non durable L'huile de palme est produite dans des monocultures et avec l'utilisation de pesticides toxiques dans des conditions de travail misérables. D'immenses zones de forêt tropicale riche en espèce sont pour cela irrémédiablement détruites. Les petits agriculteurs et les populations indigènes sont chassés de leurs terres.
La production d'huile de palme réduit la pauvreté en Indonésie En Indonésie, plus de 50 millions de personnes vivent de revenus générés par cette industrie (principalement des petits agriculteurs). S'ils sont privés de la possibilité d'exporter, ils n'ont plus la possibilité de gagner leur vie.	Concurrence déloyale Les 12'500 tonnes de quotas d'huile de palme sont en concurrence directe avec la production nationale de graines oléagineuses. L'huile de palme est moins chère et quatre à sept fois plus productive que l'huile de colza ou de tournesol.
Gain pour l'économie suisse	L'accord stimule la demande

Après la phase de transition, les entreprises suisses pourront économiser 25 millions de francs suisses en droits de douane. Par l'abrogation de nombreuses barrières commerciales non tarifaires, les entreprises pourront réaliser des bénéfices plus importants grâce à l'intensification des échanges.

Soutien douteux

Il est contradictoire que la Suisse soutienne d'une part financièrement l'aide au développement pour des plantations durables, et d'autre part impose des droits de douane élevés sur l'huile de palme qui y est produite. Les tarifs douaniers réduisent également les recettes des agriculteurs pour de l'huile de palme certifiée au niveau de l'huile conventionnelle.

Remplacer l'huile de palme n'est pas une solution

En raison de son haut rendement, des surfaces beaucoup plus importantes devraient être plantées avec d'autres graines oléagineuses afin de remplacer l'huile de palme avec des impacts négatifs correspondants sur l'environnement.

Pas d'accord sans huile de palme

L'Indonésie ne signera aucun accord sans son principal produit d'exportation. Pour la Suisse, ce serait comme retirer les montres de l'accord.

La demande mondiale continue d'alimenter la consommation. L'accord de libre-échange favoriserait le commerce de l'huile de palme et le rendrait financièrement lucratif.

Crise climatique due au commerce mondial

Le commerce mondial a entraîné la dégradation de l'environnement. Au vu de la crise climatique, les transports de biens doivent être limités. Dans la majorité des pays, le libre-échange n'a permis d'améliorer ni leur prospérité, ni leur qualité de vie. Il ne sert qu'aux intérêts économiques des multinationales.

Il manque des mécanismes de contrôle efficaces

L'accord manque de mécanismes de contrôle efficaces, des possibilités de sanction et d'engagement contraignant. Les violations des droits de l'homme et des droits du travail, les dommages climatiques et environnementaux ne sont pas des exceptions en Indonésie mais bien la règle¹.

Bien plus strict en Suisse

Alors que les exigences en matière de protection de l'environnement, de bien-être des animaux et de biodiversité en Suisse sont élevés, les conditions en Indonésie sont en totale contradiction avec nos propres exigences.

¹ Une enquête menée par le gouvernement indonésien en 2019, a révélé que 81% des plantations de palmiers oléagineux sont en infraction avec les exigences étatique: absence de permis de culture, non-respect des standards nationaux de durabilité et poursuite des plantations illégales dans les zones de protection dans les forêts ou les tourbières (Uniterre 2020).